

Le 16/12/2019, à 12:35, Apec Collonges sous Salève a écrit :

PJ : -Courrier du 19 novembre
-Convention 2005
-Photos Verger parking

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints,

Nous vous avons adressé le 19 novembre dernier un courrier concernant la transformation d'une partie du Verger du Coin en parking, courrier pour le moment demeuré sans réponse. Nous insistons sur le fait que nous aimerions que soit respectée la convention que la municipalité de Collonges-sous-Salève a signé avec Apollon 74, le Syndicat Mixte du Salève, l'école et Les croqueurs de pommes en mars 2005 et qui précise que la commune "s'engage à ne pas détruire ou construire sur le terrain sans accords des différents partenaires" (voir texte annexé).

Les photos prises hier matin témoignent que nous sommes loin du respect de ces engagements, avec un sol détruit, boueux, tassé par le passage des véhicules plus ou moins lourds.

Dans l'attente d'une réponse et d'une réaction que nous espérons promptes, nous vous adressons nos meilleurs messages.
Le bureau de l'APEC